

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Coloriste/infographiste

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, sciences du langage, arts

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Coloriste/infographiste* fait partie de la filière Mode de l'Université Lumière - Lyon 2 (« Université de la mode »). Elle a été créée en 2002, la formation en tant que telle a été mise en place il y a une vingtaine d'années à la demande des industries du secteur, très présentes sur le territoire. Elle est dispensée sur deux sites, à Lyon et à Roanne, dans le cadre d'une Convention bilatérale entre l'Université Lyon 2 et CREATECH, organisme de formation du secteur textile et habillement basé à Roanne. Elle prépare les étudiants à intégrer les entreprises du secteur de la mode, de l'habillement et du textile dans les métiers de la création et de la conception en CAO et DAO (Conception Assistée par ordinateur et Dessin assisté par ordinateur). Les compétences attendues visent en priorité l'acquisition de capacités créatives de conception au sein de l'entreprise.

La formation s'effectue dans le cadre d'un contrat de professionnalisation d'une durée d'un an. Le volume horaire des cours est de 426 heures d'enseignement et de 134 heures en projet tuteuré. Les étudiants sont présents en entreprise à hauteur de 75 % du temps de formation.

Avis du comité d'experts

A plusieurs reprises, le dossier qualifie la LP *Coloriste/infographiste* d'option ou de spécialité d'une LP intitulée *Habillement, mode et textile*, l'autre spécialité ou option, selon le dossier, étant celle de *Modéliste industriel*. La réglementation relative à la licence professionnelle pour le précédent contrat ne prévoyait pas de possibilité de mise en place de spécialité ou d'option pour ce type d'offre de formation. Il conviendra à l'avenir d'être vigilant concernant la communication de cette LP.

La formation propose un parcours unique en France dans la préparation des qualifications liées aux métiers de la mode (styliste, styliste Infographiste, infographiste textile, assistant responsable de collection, concepteur textile, etc.).

La convention bilatérale établie entre la LP *Coloriste/infographiste* et l'organisme CREATECH qui réunit de nombreux professionnels du secteur garantit une très bonne insertion dans l'environnement socio-économique local. En revanche, le dossier ne mentionne pas d'interaction réelle avec l'université. Adossée à un organisme de formation privée, la formation paraît assujettie au milieu industriel local. Les ressources universitaires mobilisées concernent seulement la présence d'enseignants académiques au sein de l'équipe pédagogique (domaines « Culture de la mode » et « Suivi des projets ») pour un volume horaire d'enseignements très faible (76h) qui représente 14 % du volume horaire global de la formation (560h réparties entre cours et travaux dirigés).

La structure de la formation est lisible et répond aux objectifs visés. Une unité d'enseignement (Communication et culture mode) est mutualisée avec la LP *Modéliste industriel*.

L'insertion professionnelle est difficilement appréciable. L'enquête conduite auprès des sortants de 2013 (taux de réponse de 79 %) fait état de 72 % de diplômés en activité professionnelle dans des métiers en adéquation avec la qualification acquise et de 18 % en poursuite d'études. Pour les sortants de 2010, les résultats de l'enquête ne concernent que 31 % des diplômés et sont donc peu significatifs. En outre le dossier ne fournit pas de données relatives aux sortants de 2011 et 2012. On regrette qu'un dispositif de suivi des diplômés ne soit pas mis en place s'agissant d'une formation qui a pour objectif principal « l'intégration de l'étudiant dans le monde du travail avec une employabilité maximum ».

Outre deux enseignants-chercheurs de l'université, l'équipe pédagogique comprend 12 professionnels permanents ainsi que d'autres intervenants professionnels qui dispensent des enseignements en « Découverte des métiers ». Elle comprend également deux enseignants contractuels en marketing de la mode et anglais technique. Elle est constituée en presque totalité de professionnels, ce qui interroge sur le caractère universitaire de la formation.

Les modalités de pilotage sont à améliorer. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, associant les enseignants universitaires et les professionnels et industriels du secteur impliqués dans le cursus d'études et le suivi des projets professionnels des étudiants. Ses travaux portent essentiellement sur la prise en compte des exigences et des besoins du secteur professionnel en vue d'une évolution de la maquette pédagogique. Il est dommage que les réflexions menées par cette instance ne questionnent pas plus largement la mise en œuvre de la formation. Par ailleurs, il est regrettable que les représentants des étudiants ne siègent pas au conseil de perfectionnement et qu'une évaluation formalisée des enseignements par les étudiants et anciens diplômés ne soit pas prévue.

Les effectifs sont stables (en moyenne 15 étudiants sur la période 2011/2013). L'attractivité de la formation est réelle : en moyenne 84 % des inscrits proviennent d'une autre région que la région Rhône-Alpes. Le taux de réussite est remarquable (proche de 100 %).

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Aucune place n'est faite à la recherche, y compris à la recherche industrielle. Malgré la description des compétences visées (profil créatif et managérial), la part de la créativité est très réduite par rapport à l'acquisition de compétences techniques.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est l'objectif principal de cette formation. Le contrat de professionnalisation et les partenariats avec le monde industriel assurent une bonne insertion dans l'environnement professionnel.
Place des projets et stages	La place faite aux projets est très importante. Il existe un projet tuteuré d'ordre créatif (dossier marketing, outils de communication, mini-collection, etc.) réalisé dans des conditions et des contraintes comparables à celles du monde professionnel et un projet réalisé en entreprise qui fait l'objet d'un livret de suivi et d'un mémoire soutenu devant un jury.
Place de l'international	Aucune action à l'international n'est mise en œuvre, ce point est justifié par l'impossibilité d'envisager des échanges internationaux dans le cadre de l'alternance. Si en effet la période en entreprise peut difficilement se réaliser à l'étranger, en revanche une partie des enseignements pourrait se dérouler au niveau international, tant concernant les aspects créatifs que managériaux (connaissance du contexte global, ouverture à des démarches plus vastes, etc.).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La presque totalité des étudiants recrutés sont titulaires d'un BTS (88 %). La possibilité d'intégrer plus largement des étudiants provenant d'autres filières devrait être étudiée. Les recrutements sur la période 2011/2013 sont exclusivement féminins. Une réflexion sur ce constat devrait être menée.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation est dispensée en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation qui n'autorise qu'une faible présence à l'université. Une démarche de VAE existe au niveau de l'université. La formation prévoit l'enseignement de l'anglais. Le dossier ne traite pas de la place du numérique.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation sont précises. La composition des jurys d'examen et de soutenance des mémoires de projets prévoit de manière équilibrée la présence d'universitaires et de professionnels.

Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences est satisfaisant. Il est assuré par un livret de l'étudiant et des entretiens réguliers avec les enseignants. Il est complété en fin de premier semestre par un entretien en présence du tuteur de l'étudiant en entreprise.
Suivi des diplômés	Le dispositif de suivi des diplômés est peu performant. Il est assuré à la fois par l'université et par CREATECH (organisme de formation partenaire). Les résultats des enquêtes portent uniquement sur les années 2010 et 2013, avec un taux faible de répondants pour 2010.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il est souhaitable d'améliorer le fonctionnement des instances de suivi de la formation en associant les étudiants aux travaux du conseil de perfectionnement, en établissant un bilan d'autoévaluation formalisé, en mettant en place un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants et anciens diplômés.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Forte adéquation de la formation aux besoins du secteur professionnel.
- Liens étroits avec les entreprises, grâce aux échanges réguliers entre les responsables de la formation et les tuteurs des étudiants dans le cadre de l'alternance.
- Unicité de la formation au niveau national.

Points faibles :

- Place très réduite des universitaires dans l'équipe pédagogique.
- Déséquilibre entre la durée de la présence en entreprise (80 %) et la durée de présence à l'université (20 %).
- Suivi des diplômés insuffisant.
- Fragilité du dispositif de suivi de la formation.
- Place réduite des aspects créatifs des métiers visés.
- Absence totale de la recherche, y compris dans ses dimensions industrielles.

Conclusions :

La formation répond de manière satisfaisante à ses objectifs professionnalisants. Il existe toutefois un déséquilibre important entre la place faite aux études (25 % de la durée de la formation) et la présence en entreprise. Une évolution vers une structure basée sur un volume accru d'enseignements universitaires paraît souhaitable. Cela serait de nature à développer les aspects créatifs des métiers visés, par exemple en traitant du textile dans d'autres cultures, de l'histoire de l'art. Cela permettrait également d'aborder un contexte plus large du secteur de la mode, en particulier au niveau international.

De manière générale, l'université doit affirmer son rôle en matière de pilotage de la formation.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Mention : **Licence Professionnelle Coloriste Infographiste**

Observations générales :

- Les licences professionnelles « Coloriste Infographiste » « Modéliste Industriel » ont fait l’objet d’arrêtés d’habilitation différents et sont bien enregistrées de deux manières distinctes au registre RNCP. En revanche, elles se rapportent toutes les deux à même dénomination nationale « Habillement, Mode et Textile » de la nomenclature. Dans la mesure où elles mutualisent un certain nombre d’Unités d’Enseignements, nous avons utilisé les termes de « mention » (comme ce sera le cas pour le prochain contrat, depuis l’arrêté du 27 mai 2014) pour désigner la dénomination nationale, et indifféremment « spécialité » ou « option » dans le dossier d’auto-évaluation (qui prendront la dénomination de « parcours » dans le prochain contrat), sans que cela ne fasse référence à des notions réglementaires.
- L’appellation d’usage du diplôme est Styliste-Coloriste-Infographiste
- La formation est bien dispensée sur deux sites, Lyon et Roanne
- Les aspects créatifs et la culture de mode sont bien aussi les objectifs de la formation, qui, en plus d’être technique, et particulièrement reconnue en cela, comprend un certain nombre de cours dispensés par l’université permettant une ouverture aux aspects créatifs et internationaux de la mode, surtout dans son aspect contemporain.
- L’université assure bien son rôle de pilotage de la formation par un suivi régulier de la formation sur le choix des enseignants, sur le contenu des enseignements, sur les projets tuteurés, grâce à des rencontres régulières avec l’ensemble de l’équipe pédagogique - y compris les professionnels et les entreprises – et avec les étudiants. L’équipe universitaire entend confirmer et accentuer ce rôle de pilotage.

Serge Miguet
Directeur ou Doyen de la composante




Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2